



HAL
open science

De la présence camerounaise en France à “ l’option diaspora ”

Françoise Bahoken

► **To cite this version:**

Françoise Bahoken. De la présence camerounaise en France à “ l’option diaspora ”. Enjeux. Bulletin d’Analyses Géopolitiques pour l’Afrique Centrale, 2005. halshs-01804615

HAL Id: halshs-01804615

<https://shs.hal.science/halshs-01804615>

Submitted on 12 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA PRÉSENCE CAMEROUNAISE EN FRANCE À «L'OPTION DIASPORA»

Françoise BAHOKEN, géographe,

Université de Poitiers / CNRS UMR MITI n° 6588. Equipe MIGRINTER (FRANCE)

Le continent africain semble ne pas vouloir laisser échapper, en ce début du XXI^e siècle les possibilités de sa renaissance. Celle-ci est attendue à la fois par les populations locales que par les communautés installées à l'étranger. Pour preuve : la recrudescence de manifestations et d'événements, en Afrique ou à dans les pays du nord, visant à souligner la nécessité d'une prise de conscience collective pour un «réveil de l'Afrique», économique, social mais aussi politique. C'est dans ce contexte que s'est tenue à Dakar, en octobre 2004, la première «conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora» ayant pour thème général : «l'Afrique au XXI^e siècle, intégration et renaissance», ce qui veut tout dire. L'Union Africaine, basée à Addis-Abeba (Ethiopie), dont la création a eu lieu à Lomé (Togo) en 2000, est à l'origine de cette manifestation. Il s'agit en réalité d'une reprise de la «lutte» pour une «Renaissance Africaine» initiée en 1998 par le Président sud-africain Thabo Mbeki lors de la Conférence¹ de Cap Town. Cette idée de la «renaissance» est pourtant latente depuis deux siècles², le tournant ayant été pris en 1948 par Cheik Anta Diop³. L'histoire de ce «panafricanisme idéologique» global, ses succès et ses échecs, est rappelée par Elikia Mboko⁴ (2004) dans l'optique de son «renouveau actuel» et des «conditions de son succès dans les années à venir».

Les africains souhaitent désormais que les autorités locales ne ratent pas (plus?) les occasions aujourd'hui (ré)ouvertes de leur renaissance, initiées et stimulées par les populations issues des migrations internationales africaines, dans le cadre d'une mobilisation dite de «la diaspora». L'empreinte nationale des ressortissants africains dans le Nord, et des Camerounais en particulier, est telle qu'ils effectuent des allers-retours réguliers entre leur pays de résidence et celui d'origine. Dans l'entre deux séjours sur place, ils effectuent des transferts de fonds dont l'importance est croissante depuis quelques années et contribuent ainsi de fait au «développement économique» de leur pays.

C'est dans un tel contexte que s'est transformée la représentation de la présence Camerounaise à l'étranger à la fois à leurs yeux qu'à ceux des populations locales au point d'apparaître comme la 3^{ème} voie de développement du pays. «L'option diaspora».

Nous proposons dans une première partie de préciser les termes de «diaspora» et de «communauté transnationale»; dans une seconde partie nous proposons de présenter les Camerounais situés en France au moment du Recensement Général de la Population (RGP) de 1999; réalité ignorée par les autorités dont nous présentons en troisième partie, les enjeux ayant conduit à faire de ce phénomène la 3^{ème} voie par laquelle le pays reprendra le cours de son développement économique, social et politique.

CAMEROUNAIS ET «NOUVELLE DIASPORA AFRICAINE»

Que les Camerounais installés dans les pays du Nord se considèrent inclus dans un phénomène global de diaspora, en parlant de «diaspora camerounaise» nous amène à nous interroger sur la pertinence d'une telle appellation. Dans quelles mesures peut-on appliquer le terme de diaspora à des populations expatriées qui se considèrent comme tel? Le fait que l'objectif principal de leur structuration actuelle vise à prendre la main sur le devenir de leur pays constitue-t-il une forme d'organisation distincte de l'Etat d'origine?

«Diaspora» et «communauté transnationale» de Camerounais

La notion de diaspora est «construite sur le verbe speiro (semer) et le préfixe dia (au-delà) (...) réfère aux notions de migration et de colonisation»⁵. Elle renvoie à la fois au départ de populations de leur espace d'origine et à leur installation dans un voire plusieurs espaces de destination. Si cette notion a

1 William Malegapuru Makgoba, *African Renaissance : The new Struggle*. Cape Town, Tafelberg. 1999.

2 Nous faisons référence ici à Dominique Toussaint L'Ouverture (1743-1803) et la création de la première «République Africaine» ainsi qu'à Cyril Lionel Richard James (1901-1989) et son ouvrage «Les Jacobins Noirs» paru en 1938.

3 Sans vouloir rentrer dans les détails, nous mentionnons l'article prémonitoire et décisif de Cheik Anta Diop (1925-1987) dont le titre est «Quand pourra t'on parler d'une renaissance Africaine», in «Le Musée Vivant», Paris. 1948. pp.57-65. Il s'agit de la première apparition de l'expression qui sous-entend notamment une prise de conscience historique de l'Afrique, le dialogue de ses ressortissants entre eux sur leurs héritages et la nécessité d'une créativité spécifique.

4 M'bokolo Elikia, 2004, *Le panafricanisme au XXI^e siècle in Union Africaine*. «L'Afrique au XXI^e siècle : intégration et renaissance». Première conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora. Dakar, 6-9 octobre 2004. 48 p.

été largement appliquée aux migrants d'origine juive, bien que certains auteurs aient pu montrer que d'autres groupes⁶ ont pu les précéder, elle est depuis quelques années utilisée pour qualifier, parfois de façon triviale, différents groupes de populations résidant hors de leur pays d'origine.

En effet, le terme de diaspora ne s'applique pas à tous les groupes de populations expatriés, même si son champ d'application n'est pas clairement délimité. Plusieurs typologies ont été réalisées dans les années 1990. Elles font référence soit à la forme du groupe selon qu'il est homogène ou pas : Alain Medam (1993) parle ainsi de « diasporas cristallisées » et de « diasporas-fluides » ; soit à leur type d'organisation : Michel Bruneau (1995) souligne la structuration thématique du groupe selon l'entrepreneuriat, l'appartenance religieuse ou encore politique. Gabriel Scheffer introduira par ailleurs dans sa typologie l'espace afin de distinguer les diasporas sans territoire (« stateless diaspora ») des diasporas se référant à un Etat « state-based ». Il proposera une définition du phénomène diasporique en énonçant trois principaux critères que sont « 1) le maintien et le développement d'une identité propre au peuple en diaspora ; 2) une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son Etat d'origine ou d'accueil ; 3) des contacts significatifs avec sa patrie d'origine, sous forme réelle ou mythique ». D'autres définitions et typologies seront ensuite formulées pour préciser l'origine de la construction du groupe en diaspora dont celle de Robin Cohen (référence ?). Cet auteur distingue les diasporas de main-d'œuvre (Indiens), marchandes (Chinois, Libanais), impériales (Britanniques), culturelles (Caraïbes) ou encore les diasporas de victimes (qui concerne notamment les africains et l'esclavage).

La notion de « communauté transnationale » est souvent préférée à celle de diaspora pour décrire les phénomènes contemporains de migrations internationales. Dans ce cas, le terme de diaspora est alors réservé aux mouvements « historiques » de populations. Il est alors de fait plus juste de parler de « communauté transnationale camerounaise » que de « diaspora camerounaise », ce qui semble effectivement conforme à une certaine réalité. L'on peut toutefois considérer que le projet de « diaspora camerounaise » est en émergence au sens ou un collectif d'intellectuels envisage actuellement de

structurer la communauté de Camerounais situés à l'étranger autour d'un projet visant d'une part à faciliter l'intégration des ressortissants aux sociétés des pays du nord et d'autre part, à contribuer au développement économique du pays. Cette position modifie considérablement l'attitude de la génération précédente au sens ou elle se considère désormais comme concernée dans son intégralité au devenir du pays d'origine. Les Camerounais de France sont maintenant regroupés autour d'une communauté de « destin national » qui a remplacé les communautés de destins spécifiques (celle des étudiants Camerounais, par exemple). Ce basculement se produit dans un contexte de modification des possibilités de (télé)communication, d'accroissement des mobilités et d'installation durable voire définitive de nouvelles catégories de migrants dans les pays du Nord, conduisant à l'émergence de nouveaux problèmes spécifiques aux 2nde et 3^{ème}e générations, d'ou cette nécessité d'organisation.

« Black French » et Camerounais

Les camerounais résidant à l'étranger se considèrent comme faisant partie d'une « diaspora camerounaise », et identifient des sous-groupes d'expatriés en fonction du pays d'installation : « les Américains » pour les Etats-Unis ou encore les « Mbenguistes » pour la France. Les lieux d'installation des Camerounais à travers le monde présentent effectivement une forme dispersée qui donne tout son sens à l'expression : « il y a toujours un Camerounais quelque part ». S'ils sont à même de s'installer dans bien des endroits, indépendamment de la présence de leurs compatriotes, ils ne suivent pas nécessairement des filières au même titre que d'autres communautés telles que les Maliens ; l'aspect « communautaire » ayant des limites plus rapidement atteintes au Cameroun que dans d'autres pays d'Afrique noire.

Les comportements et habitudes spécifiques emportés du pays d'origine, l'appropriation de la notion de « diaspora » ne justifient pas pour autant qu'ils en sont une au sens commun et l'on peut voir dans cette appropriation la manifestation d'un souhait profond, telle la volonté de toujours plus se distinguer des autres populations d'Afrique noire. Ne seraient-ils pas déjà des étrangers en Afrique ? (Daniel Abwa, 1999). Il est intéressant de noter dans un tel contexte que Michèle M. Wright⁷ (2004) a récemment proposé l'expression « nouvelle

5 Anteby-Yemini Lisa et Berthomière William, 2004, Avant-propos. Di[a]spositif : décrire et comprendre les diasporas in « Les diasporas, 2000 ans d'histoire ». p 9

6 Gabriel Scheffer, 1986, *Diasporas in International Politics* cité par Anteby-Yemini Lisa et Berthomière William, 2004, p 10. *ibid.*

7 Michèle Wright distingue « les noirs vivants dans l'espace maître (Africains Américains, Afro Latinos) ; les noirs vivants dans un espace traître (Antillais, West Indians...) s'appropriant comme leurs « maîtres » les territoires dont les primo habitants ont été éliminés ; les africains colonisés dans leurs propres pays et la nouvelle diaspora africaine en Europe (Black British, Black German, Black French) et dans les Amériques ».

diaspora africaine» dont la typologie fait notamment état de «Black British», de «Black German» ou encore de «Black French» ; soit d'un classement des communautés noires non plus sous l'angle de leur africanité ou de leur positionnement face aux discours raciaux et racistes, mais bien selon leur insertion dans la « société d'accueil ». Ce qui prime ici, c'est davantage la reconnaissance et la valorisation des membres de la communauté que le pays d'origine, dans une société où ils se considèrent comme chez eux et/ou ils se distinguent par leur phénotype : pour certains, en raison de l'ancienneté de leur installation en France et/ou pour d'autres, pour avoir un parent d'origine occidentale. Ainsi, les enfants issus de couples mixtes de nationalité française choisissent ou pas d'appartenir à une communauté de migrants et la distinction avec les « autres français » tient à l'origine africaine de l'un des parents et aux questions identitaires (stratégies, valorisations, stigmatisations) qui peuvent en découler. Cette communauté de « Black French » englobe, au sens propre du terme, l'ensemble des populations noires installées dans les pays du nord et originaires d'Afrique. Mais quelles similitudes existe-t-il entre la communauté de Maliens présente en France et celle des Camerounais ? Sans toutefois proposer de comparaison, nous présentons la communauté Camerounaise présente en France en l'illustrant à l'aide de données issues du RGP de 1999.

LA PRÉSENCE CAMEROUNAISE EN FRANCE

Une communauté contrastée

La migration internationale des camerounais, autre que la migration forcée liée à l'esclavage, débute réellement après la seconde guerre mondiale, dans une mouvance générale qui consiste à préparer la décolonisation qui aura lieu en 1960. Les ressortissants les plus méritants sont alors envoyés dans les anciennes puissances coloniales (France, Grande Bretagne, Allemagne) afin de se former, dans le but de revenir ensuite gouverner le pays. L'essentiel des ressortissants - que nous considérons comme issus de la 1^{ère} génération - sont rentrés dans l'idée de prendre en

main l'avenir de leur nouvel Etat. La forme de la migration a fondamentalement changé avec les générations suivantes, en fonction de leur comportement à l'étranger et en raison de l'échec du développement espéré par cette 1^{ère} génération. On peut en effet distinguer aujourd'hui trois groupes principaux de migrants camerounais présents dans les pays du nord et formant les 2^{ndes} et 3^{èmes} générations.

Le premier groupe concerne les ressortissants dont



Carte 1. La présence camerounaise en France en 1999

le départ calculé vise à pallier le dysfonctionnement⁸ du système éducatif, essentiellement secondaire et supérieur. Celui-ci conduit les familles aisées - généralement issues de la première vague de migration -, à se séparer de leurs enfants en les envoyant se former dans les pays du nord. L'objectif est de leur permettre de poursuivre leur éducation et de rester « à niveau » dans un monde

⁸ A noter que la dégradation du système éducatif avec le temps a modifié la cause de la migration qui vise désormais à pallier l'enseignement dispensé localement plutôt qu'à le compléter. Les élèves et étudiants partent ainsi de plus en plus tôt, dès l'entrée au lycée quand ce n'est pas plus tôt.

de plus en plus concurrentiel. A défaut de pouvoir partir dans un pays du nord, les enfants sont envoyés dans des internats des pays de la sous-région ou d'autres régions africaines. A l'issue de leur formation, ces populations retournent théoriquement dans leur pays d'origine. Cependant, la dégradation des conditions de vie liée aux multiples dévaluations du franc cfa et à l'absence de débouchés professionnels ont conduit une part de plus en plus importante des étudiants formés dans les pays du nord (médecins, pharmaciens, cadres du secteur privé, enseignants, chercheurs pour ne citer que ceux-là) à y rester.

La cartographie de la répartition spatiale des ressortissants camerounais installés en France met en évidence une préférence d'installation dans les régions présentant des pôles étudiants importants : dans la région parisienne, mais aussi lyonnaise, et du nord.

Le second groupe concerne des populations plus démunies dont le départ tient plutôt à la survie qu'à l'acquisition d'une formation supérieure de qualité. Il implique davantage les adultes «qui partent se chercher devant», d'un point de vue économique ; ceux qui font tout pour émigrer dans un pays du nord, parfois au risque de leur vie, mais avec le sentiment de sauver justement leur vie. En situation de désespoir, ils quittent un contexte spécifique de débrouille locale avec d'une part, l'idée que l'ailleurs ne peut que leur être favorable, éblouis par les récits de vie des cousins, amis et connaissances qu'ils ambitionnent de pouvoir raconter un jour à leur tour ; d'autre part, la nette volonté de «voir Paris et mourir», qui correspond à une forme d'ascension sociale. Ils se placent alors dans un contexte inattendu et insoupçonné de survie à l'étranger où les réalités locales sont différentes, mais conservent malgré tout l'idée qu'ils sont mieux qu'au pays. Dans les faits, une des raisons majeure de ce maintien en situation d'extrême précarité à l'étranger tient au sentiment d'échec, de honte de devoir rentrer au pays « bredouilles » et préfèrent rester loin des yeux, dans un pays du nord.

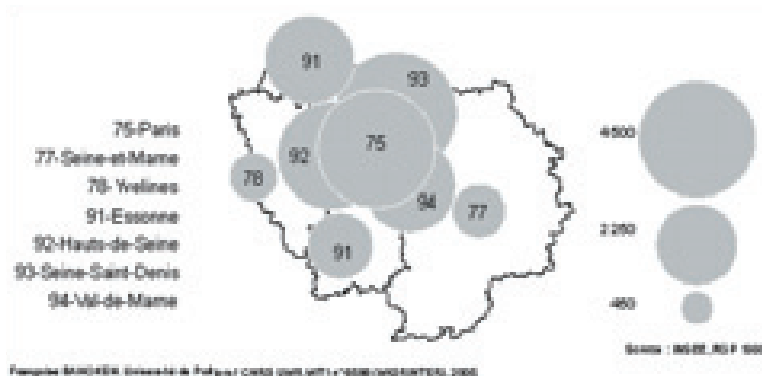
Le troisième groupe, dont une part de recouvrement existe dans certains cas avec les membres du second groupe, est plus délicat à cerner car il est celui des feymen qui émergent dans

les années 90. En effet, certains ressortissants ne s'en sortiront jamais à l'étranger d'un point de vue légal et basculeront dans le système d'activités informelles bien en vogue appelée feymanie et dont le fonctionnement est particulièrement bien décrit dans le rapport⁹ de Dominique Malaquais (2001) intitulé « Anatomie d'une arnaque : feymen et feymanie au Cameroun ».

La situation de défaillance économique et sociale du Cameroun dite de conjoncture, les dévaluations du franc cfa et l'absence de perspectives de développement conduisent depuis 1995 à une accélération des flux de migrants Camerounais vers l'Europe de l'Ouest, et de plus en plus vers l'Amérique du Nord et le Canada en raison notamment du durcissement des procédures d'entrées légales en France. Cet échec national est en effet caractéristique de l'incapacité du pays à apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et éducatifs des populations. Mais c'est sans compter sur la conscience qu'ont les populations de participer à la mondialisation grâce au (ou à cause du) développement des systèmes de (télé)communication. Conscience accrue lorsqu'elles ont émigré dans un pays du nord et sont installées dans les régions capitales comme c'est le cas pour les Camerounais majoritairement installés en région parisienne.

Une polarisation en région parisienne

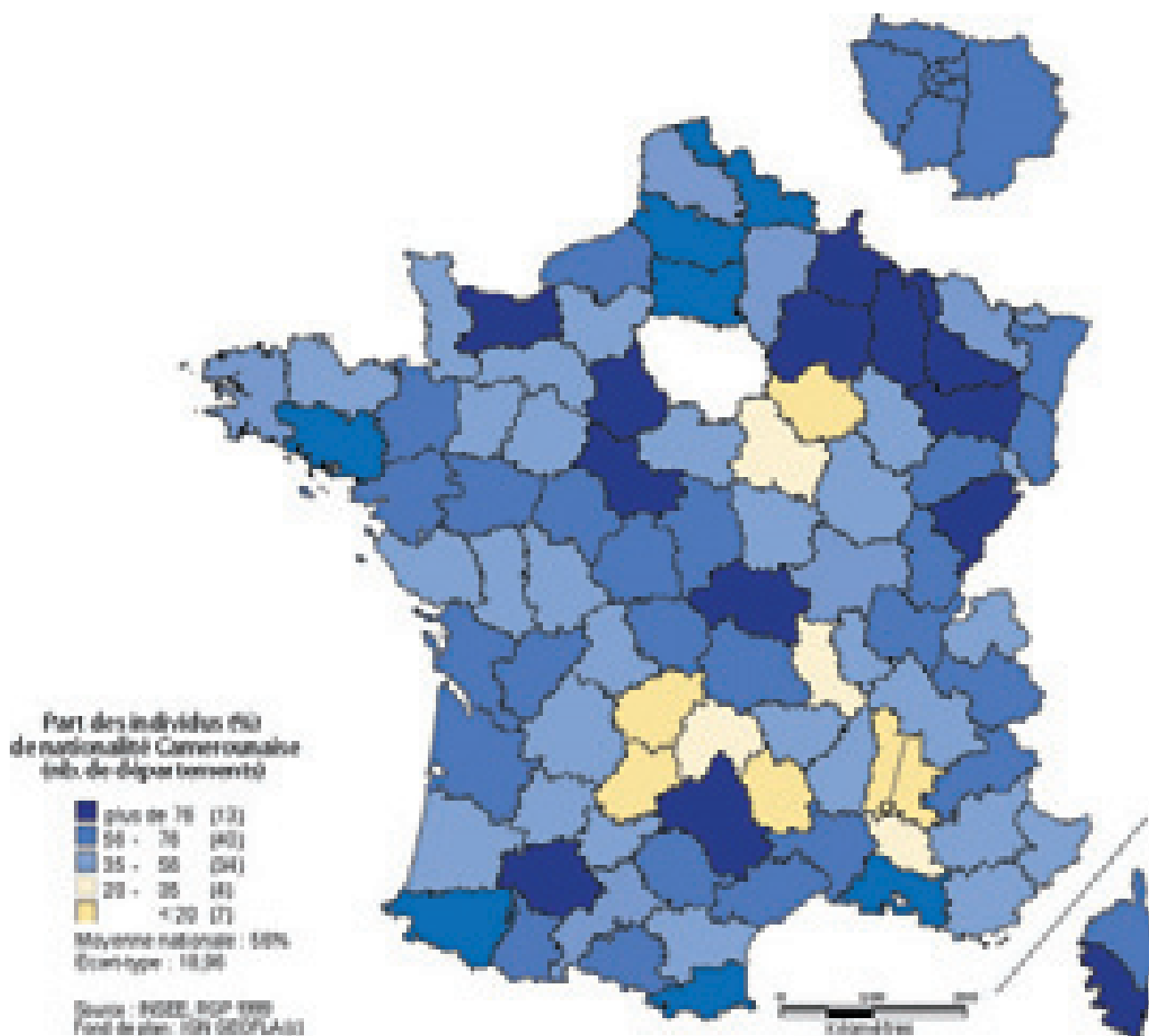
Le Recensement Général de la Population (RGP), réalisé en mars 1999, recense 32 541 personnes de nationalité ou d'origine Camerounaise, soit à peine 1% des 8% d'étrangers installés en France,



Carte 2. Effectifs de Camerounais en région Ile-de-France

qui représentent 3 263 186 individus. 60 % des ressortissants Camerounais résident dans la seule région parisienne, soit un effectif total de 19 819 personnes. C'est le département de Seine-Saint-Denis (93) qui en compte le plus avec 4 476 personnes (14% de l'effectif régional) dont 68% ayant conservé leur nationalité (3057 personnes) ; suivi de Paris (13% de l'effectif régional) de Paris

Dominique Malaquais, 2004, *Anatomie d'une arnaque : feymen et feymanie au Cameroun*. Les Etudes du Centre d'Etude et de Recherches Internationales de Sciences-Po (CERI) n° 77. Disponible en ligne : <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/etude/etude77.pdf>



Françoise BACHON, Université de Poitiers (Centre d'Analyse des Méthodes de l'Économie Industrielle), 2005

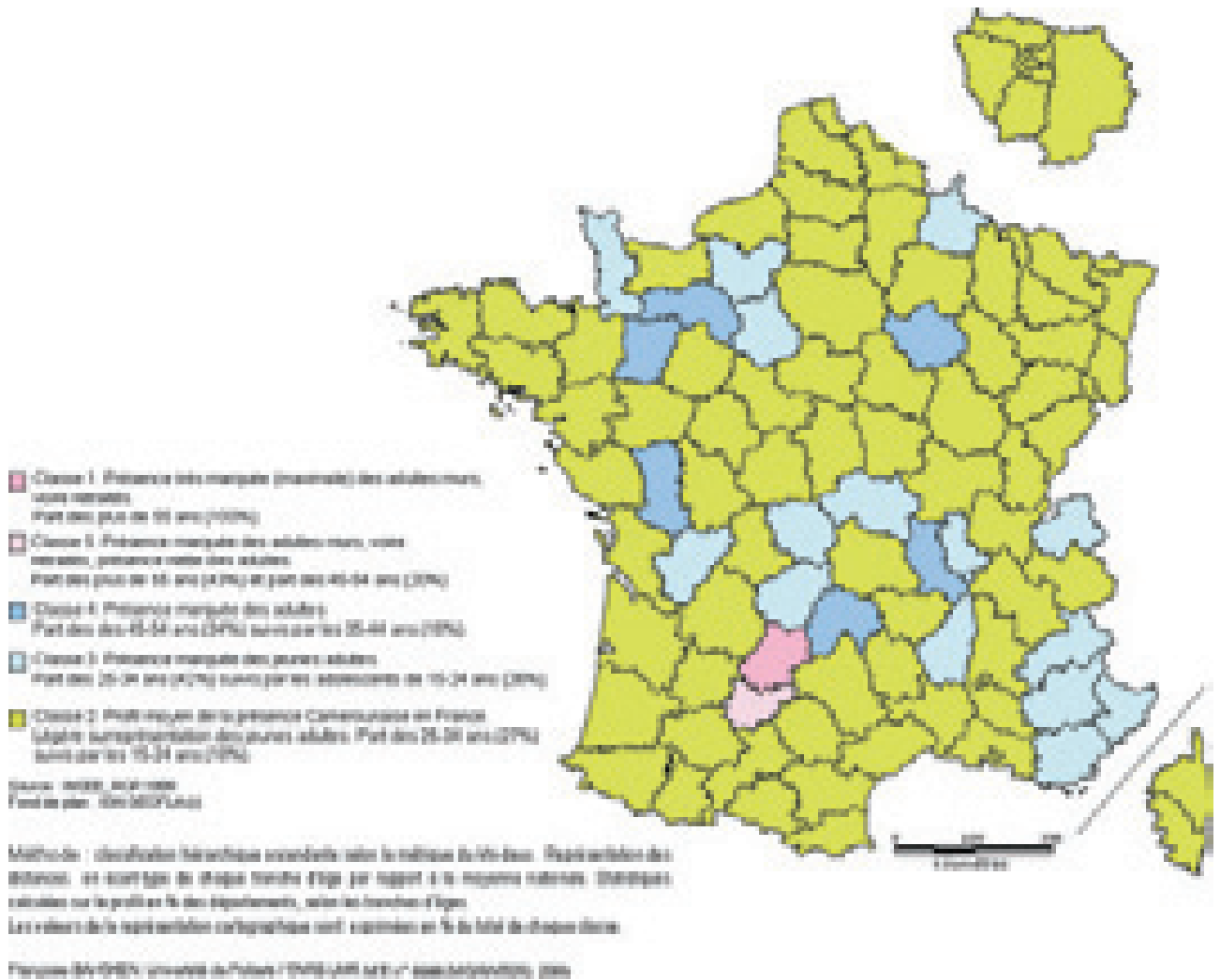
Carte 3. Part des individus de nationalité camerounaise en France en 1999.

avec 2 849 personnes, parmi lesquelles 68% ont conservé leur nationalité.

Le RGP de 1982 a introduit une distinction entre l'étranger et l'immigré que nous considérons comme révélatrice de l'intégration des camerounais dans la société française. Si l'immigré se définit comme l'individu né de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France soit en tant qu'étranger, soit en tant que Français d'origine étrangère -il s'agit alors de Français par acquisition- l'étranger est l'individu résidant en France de nationalité étrangère. Selon cette distinction, 38% des Camerounais ont été naturalisés et résident en France en tant que «Français d'origine étrangère», en l'occurrence Camerounaise ; 62% résident en tant que Camerounais : il s'agit de ceux qui ont conservé leur nationalité d'origine. A noter que les

enfants issus de couples mixtes dont l'un des parents est de nationalité Française ne sont pas comptabilisés dans les Français d'origine étrangère, mais dans les «Français de naissance». De la même façon que ne sont pas comptabilisés les enfants issus de couples mixtes, de nationalité Française résidants à l'étranger.

C'est majoritairement dans les agglomérations et les départements étudiants situés sur les bassins de la Seine (de Paris à Caen), à l'ouest du pays sur le bassin de la Loire (Nantes, Angers, Orléans) et de la Garonne (Bordeaux, Toulouse) mais aussi à l'est (Strasbourg et Lyon) que d'une part, les Camerounais conservent leur nationalité et d'autre part, dans des proportions largement supérieures à la moyenne nationale. Le poids de la région parisienne mais aussi des autres



Carte 4. Typologie des tranches d'âge des Camerounais présents en France en 1999.

grandes agglomérations françaises renvoie à leur cosmopolitisme ; très probablement à l'ancienneté de l'installation des populations camerounaises (tels que le Calvados avec la ville de Caen). Il est

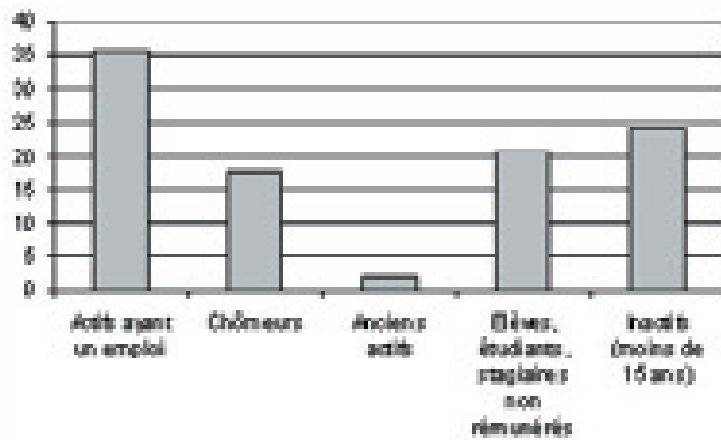


Figure 1. Type d'activité en cinq postes des Camerounais présents en France en 1999

intéressant de noter, pour la région parisienne, que la répartition entre les ressortissants camerounais naturalisés et ceux ayant conservé leur nationalité présente une quasi équité-répartition sur l'ensemble de la région avec une moyenne de 63% soit 7 points de plus que la moyenne nationale. Le département des Yvelines (78) y fait figure d'exception avec 10 points de moins que la moyenne régionale. A l'opposé, c'est dans les départements plus ruraux que les ressortissants perdent leur nationalité, ce qui peut témoigner d'une volonté d'intégration locale.

Une installation récente

La première vague importante de migration camerounaise a été réalisée, comme nous l'avons rappelé, au moment de la décolonisation. Elle a consisté à la première phase d'un exode des « cerveaux » dont une accélération est perceptible dans les années 80, d'une part à la faveur de réseaux réciproques visant à récupérer localement le retour sur investissement de l'envoi d'un proche

en Europe se former, d'autre part, en raison du désengagement des autorités face au devenir social (éducation et conditions de vie) et économique de ses ressortissants.

La répartition de la présence camerounaise en France, par tranches d'âges quinquennales met en évidence la « jeunesse » des ressortissants et leur répartition équilibrée sur le territoire français. Elle marque à la fois une accélération des flux qu'une installation « définitive » d'une partie de l'effectif de Camerounais sur le territoire. Un seul département est sur représenté en individus de plus de 60 ans. 75% des départements pris individuellement sont situés dans le profil moyen qui laisse la première place aux jeunes adultes (25-34 ans) et adolescents (15-24 ans).

Cette proportion des adultes jeunes et moins jeunes, et dans une moindre mesure des étudiants, se retrouve dans la classification des types d'activités exercés en cinq postes. 35% des Camerounais ont une activité professionnelle et 21% sont élèves, étudiants ou en stage non rémunéré, ce qui porte à 56% la part de ressortissants que l'on peut considérer en « activité » : la présence étudiante laisse présager de l'évolution des effectifs de camerounais en activité, dont on sait qu'une partie ne rentrera pas au pays. De la même façon, les 25% d'inactifs comptabilisés constituent à moyen terme un potentiel de travailleurs dans la mesure où il s'agit des individus âgés de moins de 15 ans.

Les 35% d'actifs ayant un emploi représentent la part actuelle des ressortissants actuellement producteurs de ressources permettant de dégager un bénéfice, dans l'optique d'une participation au développement de leur territoire d'origine. Les 18% de chômeurs sont ceux qui ont été déclarés comme tels et concernent les individus qui ont déjà travaillé et ceux qui n'ont jamais exercé d'emploi déclaré ; dont on peut considérer qu'ils gagnent leur vie de façon « informelle » comme c'est souvent le cas. C'est cette part d'adultes jeunes et moins jeunes, en activité en France, suivie de près par celle des étudiants qui sera à l'origine de l'idée selon laquelle leur présence « active » (au sens de productrice de revenus) de manière générale dans les pays du nord et en particulier en France, constitue une opportunité non négligeable pour soutenir le (re)développement du pays, prendre en main le devenir socio-économique et politique du pays. L'option diaspora. Mais, c'est sans compter sur l'effort déployé par les autorités pour nier leur existence, en témoigne les réponses apportées à leurs demandes.

DE LA NÉGATION OFFICIELLE DES CAMEROUNAIS À L'ÉTRANGER À «L'OPTION DIASPORA»

Les Camerounais de l'étranger ont une forte représentation de leur appartenance nationale et se sentent de plus en plus concernés par le devenir de leur pays. La question n'est pas nouvelle, en témoignent les sérieuses tentatives d'organisation et de formalisation plus concrètes de leur présence à l'étranger, dans l'idée de trouver les moyens devant conduire à la mise en pratique des théories pensées et débattues depuis des décennies. La conscience qu'ils ont par ailleurs du fait que les enjeux actuels de développement se situent à une autre échelle que locale, les pousse à prendre en main le devenir de leurs pays et à considérer leur potentiel économique comme un plan B, une 3^{ème} voie.

Certains Etats africains et Européens¹⁰ ont d'ores et déjà intégré cette idée d'une 3^{ème} voie représentée par les ressortissants «issus de la diaspora», et qui correspond à celle qui peut permettre à l'Afrique d'engager (enfin) son développement. Ils reconnaissent de cette façon l'impact positif de la migration internationale sud-nord sur le développement local en termes de redistribution, de réinvestissements. Ainsi, il est reconnu que « la part prise par les pays d'origine et de résidence dans la formation et la valorisation du capital humain des migrants, mais plus encore la capacité de ceux-ci à être des acteurs privilégiés des politiques de développement »¹¹ (Ndioro Ndiaye, 2004).

La négation des Camerounais à l'étranger

L'Etat Camerounais ne l'entend pas de cette façon puisqu'il voit et comprend la présence de ses ressortissants à l'étranger comme le symbole d'une fuite des réalités locales, un repli dans les pays de droits devant faciliter leur organisation dans l'unique objectif de destituer le pouvoir en place, de prendre le pouvoir. Les réponses apportées aux demandes de dialogue qu'elles aient lieu sur place ou à l'étranger, se résument fréquemment en indifférence, lorsqu'il ne s'agit pas de violentes répressions et bagarres pouvant conduire au décès des manifestants. Ce type de réaction est la marque de la tentative de bâillonnement du peuple et lorsqu'il

¹⁰ La France a un Ministre du co-développement relatif à la participation des migrants au pays d'origine. Par ailleurs, des travaux de recherche considèrent que le montant des remises dépasse l'aide internationale au développement.

¹¹ Déclaration de Mme Ndioro Ndiaye de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OMI), lors de la conférence des intellectuels de l'Afrique et de la diaspora qui s'est tenue à Dakar en octobre 2004.

¹² Dassié René, 2004, La diaspora au Chevet du Cameroun. Le Messager, daté du 17/05/2005.

s'agit de demandes provenant de communautés situées à l'étranger, le symbole de la négation de leur existence.

Cette négation passe en premier lieu par la suppression des droits d'accès à la citoyenneté et à la nationalité camerounaise. En effet, le fait que ses ressortissants installés à l'étranger n'aient pas le droit de vote leur ôte tout ou partie de leur citoyenneté dès lors qu'ils ne sont pas sur place. Ils ne peuvent de fait participer à la vie politique. Cette citoyenneté serait refusée non pas en raison du coût de l'organisation des procédures électorales, ce que l'on pourrait comprendre, mais clairement à des fins de blocage des capacités d'intervention d'une population sur laquelle il n'a pas de prise directe en raison de l'éloignement géographique.

Elle porte en second lieu sur l'exclusivité de la nationalité camerounaise basée sur un Code qui date de 1972 et qui ne tolère aucune autre nationalité, ni même celle de ses ressortissants «bi-nationaux», sauf dans certains cas spécifiques tels que celui des joueurs de football et leur cas est symptomatique. Un certain nombre de joueurs (d'équipes nationales africaines) sont en effet appelés à représenter les couleurs d'un pays qui n'est jamais que celui d'un de leurs parents auquel ils s'identifient mais surtout parce que la société les y pousse, et pour lequel ils ne possèdent pas la nationalité. Le Lyonnais Joseph Désiré Job, le Lensois Assou Ekotto, l'Auxerrois Perrier Doumbé, pour ne citer qu'eux, jouent pour le Cameroun, sont nés en France et de nationalité française, avant d'être Camerounais. Cette situation identitaire pose clairement le autre problème juridique de l'acceptation par le Cameroun de joueurs français (d'origine camerounaise) et du refus de reconnaissance de la bi nationalité.

Cette négation des Camerounais à l'étranger persiste tandis que s'opère depuis quelques années un basculement dans la perception des communautés installées dans les pays du nord. Si les Camerounais hors les murs veulent destituer le pouvoir en place, c'est davantage pour permettre au pays de reprendre son souffle et de se débarrasser d'une politique inconsistante à tous points de vue et gangrenée par un phénomène de corruption généralisé ne conduisant à rien si ce n'est à faire reculer le développement du pays. C'est l'incapacité et l'inertie des populations locales qui pousse les expatriés à

intervenir de l'extérieur, en demandant au préalable l'ouverture de leurs possibilités d'intervention, qui passe par la reconnaissance de leur existence et par conséquent l'octroi du droit de vote.

«L'option diaspora» comme un «plan B»

C'est dans ce contexte que les ressortissants expatriés ont récemment diagnostiqué l'Etat de santé de leur pays qu'ils considèrent gravement malade. Les 14 et 15 mai dernier s'est tenu en région parisienne le forum international de la diaspora camerounaise, considérée comme au «Chevet du Cameroun»¹². Tout est dit. Cette manifestation¹³ initiée notamment par le CODE (Collectif des Organisations Démocratiques et patriotiques de la diaspora camerounaise) a réuni plus de 150 personnes considérées comme les élites expatriées. Ce CODE s'est positionné en véritable chirurgien qui «dissèque le système politique» afin de mettre évidence les «tumeurs qui rongent le pays», dans le but de changer «la trajectoire» du Cameroun.

Ce mouvement des Camerounais expatriés vise à structurer et à organiser la masse financière portée par les flux Nord-Sud à la fois pour le ciblage des actions effectuées localement sur des priorités d'intérêt national, que pour une reconnaissance des actions mise en places. Les revendications concernent le droit de vote des populations expatriées, l'accès à la nationalité pour une réelle implication dans les décisions nationales mais aussi le soutien «aux forces patriotiques de l'intérieur du Cameroun». L'idée sous-jacente est de prendre la main sur le devenir économique, social et éducatif du pays d'où le besoin de formalisation de leur présence à l'étranger au sein d'un cadre¹⁴ permanent d'actions et de concertation qui concernerait l'ensemble des communautés installées à l'étranger et situées au nord comme au sud. Le projet de marina à Douala ne découle-t-il pas du travail de fin d'étude d'un étudiant camerounais en Allemagne ?

L'organisation des camerounais de l'étranger est tenue par un lobbying politique visant à accroître l'isolement du Président de la République, situation qui apparaît insupportable aux autorités compte tenu de la force du renvoi de l'image de son échec. Il n'y a donc effectivement pas de raisons de leur permettre de s'impliquer dans la vie politique locale. Mais c'est sans compter sur la

13 Le but visé est de décider collectivement «des mesures d'urgence» à mettre en place pour guérir les «multiples maux du Cameroun». Il est intéressant de noter qu'à cette occasion, «le droit de vote des camerounais de la diaspora» a été placé comme l'une des résolutions prioritaires de ce forum. Pour ce faire, la possibilité d'actions juridiques aux niveaux africains et internationaux est envisagée afin de «restaurer la diaspora camerounaise dans la plénitude de ses droits politiques».

14 La manifestation des 14 et 15 mai dernier a évoqué entre autres résolutions la création d'un programme «Help» qui «doit intervenir dans les domaines de l'éducation, la santé, les infrastructures de base, la technologie et la micro-finance» mais aussi «fournir un appui substantiel à la formation et l'intégration des Camerounais en situation difficile à l'étranger, puis au transfert des compétences acquises». op. cit

puissance actuelle de cet effet diaspora, qui conduit à la perception de la communauté installée à l'étranger comme «la solution» aux multiples maux dont souffre le pays. Lorsqu'elle revient au pays, elle est en effet à l'origine d'un investissement social (soutiens de familles, ascenseurs sociaux, ...) et économique massif, en soutien à la famille laissée au pays comme si elle avait mauvaise conscience d'avoir pu partir et de vivre normalement dans un ailleurs toujours considéré comme un eldorado. Dans l'entre deux allers-retours, cet investissement se traduit par d'importants transferts de fonds et les investissements des «étrangers» sont désormais clairement visibles dans le paysage local.

Cet effet diaspora est souligné par le fait qu'aujourd'hui, une part non négligeable de camerounais expatriés et formés ne voient pas l'intérêt d'un retour au pays en l'absence de système économique, social et éducatif leur permettant de vivre convenablement. Nombre de camerounais installés en Europe (2nde et bientôt 3^{ème} génération) n'envisagent pas de renoncer à leurs droits acquis à l'étranger : sécurité sociale, protection juridique, droit au crédit ou encore à la retraite, fut-ce pour l'amour de leur pays. La relation au pays a changé en même temps que le mythe du retour par la réussite sociale s'est ébranlé : le pays n'est en effet plus capable de valoriser socialement ses ressortissants formés à l'étranger. En effet, la 1^{ère} génération de migrants camerounais est rentrée pour avoir un statut social supérieur à celui qu'elle aurait pu

avoir en France. Être enseignant à Yaoundé était socialement plus valorisant que l'être à Sarcelles.

Une déconnexion de la 3^{ème} génération ?

L'on voit maintenant poindre la problématique de la 3^{ème} génération d'immigrants Camerounais, nés et élevés en France, dont on peut aisément imaginer qu'une part plus importante y résidera en tant que Français par acquisition au sein d'un melting-pot français (« Black French »). Ceci surligne l'acuité avec laquelle se posent les questions de citoyenneté et de bi-nationalité. Il est en effet fortement probable que les ressortissants de la 3^{ème} génération soient déconnectés des réalités locales du pays d'origine pour tout simplement n'y avoir pas grandi. Cette situation laisse la part belle à une rupture plus ou moins importante du lien social et affectif avec un pays d'origine davantage rêvé que vécu à la fois du point de vue du groupe (collectif) que de la temporalité (quotidien). Ce qui peut paraître inquiétant pour l'avenir du pays est l'optique d'une installation définitive de la descendance des cerveaux de la génération précédente et un arrêt des investissements à distance. On peut en effet s'interroger sur le degré d'implication futur des enfants issus de la 3^{ème} génération dans un pays dans lequel ils n'auront pas grandi et grâce auquel ils construisent leur identité et se définissent.

Il y a ici un travail à mener en sciences sociales, d'études et d'analyses de cette génération afin d'évaluer le degré de dissolution du lien avec le pays d'origine.

Bibliographie :

- Abwa (D), 1999, *Les Camerounais, étrangers d'Afrique Centrale ?* in « Être étranger et migrant en Afrique au XXI^e siècle. Modes d'insertion et enjeux identitaires ». Conférence Internationale Pluridisciplinaire.
- Charef (M), Gonin (P), 2004, *Migration et développement. Actes du Colloque d'Agadir. Passerelles n° 28, 140).*
- Dubus (G), 2005, *Bibliographie francophone sur les migrations internationales.....*
- Malaquais (D), 2004, *Anatomie d'une arnaque : feymen et feymania au Cameroun. Les Etudes du Centre d'Etude et de Recherches Internationales de Sciences-Po (CERI) n° 77 - Sarah Lawrence Collège New-York. Disponible en ligne : <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/etude/etude77.pdf>*
- Ma Mung (E), 2000, *La diaspora chinoise. Géographie d'une migration, Paris, Ophrys.*
- Medam (A), 1993, *Diaspora/Diasporas. Archétype et typologie. Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 9, n°1, pp 59-65.*
- Institut Panos, 2001, *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel. Paris. Institut Panos. Karthala, 303 p.*
- M'bokolo Elikia, 2004, *Le panafricanisme au XXI^e siècle in Union Africaine. «L'Afrique au XXI^e siècle : intégration et renaissance». «Première Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora». Dakar. 6-9 octobre 2004. 48 p.*
- Mintz (S.W), Price (R), 1992, *The Birth of African-American Culture. An anthropological Perspective. Boston. Beacon Press.*
- Scheffer (G), 1993, *Wither the study of diaspora ? Some theoretical, definitional, analytical and comparative considerations. International Conference on the diaspora network, Cyprus.*
- Wright (Michele M), 2004, *Becoming black. Creating indentity in the diaspora. Durham. Durk University Press. la nécessité d'une créativité spécifique.*